Introduction

Au nom du C.R.A.S.C, je remercie le Ministère des Affaires Étrangères et le Programme des Nations-Unies pour le Développement d'avoir associé un Centre de Recherche, sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la préparation de cet atelier.

L'expérience que nous voulons tenter aujourd'hui est la mise en débat entre des chercheurs spécialistes de la question et des représentants d'associations, d'organisations ou d'institutions intéressés au problème de l'intégration des femmes au développement.

Le souci de l'analyse concrète sera présent tout au long des travaux. Notre objectif est avant tout d'éviter les représentations idéologiques au lieu des faits.

Privilégier le réel, grâce au difficile travail d'enquête, suppose aussi pour les chercheurs de mener un travail d'adaptation et d'appropriation d'appareils conceptuels connus.

Ainsi les démarches et les résultats ont permis de mettre en exergue les rationalités plurielles mises en œuvre par les femmes. Malgré les pesanteurs et les impositions, les individus se donnent toujours des espaces de négociation où se modifient sans cesse les images de la soumission et les rôles pour lesquelles les femmes sont préparées.

La mise en examen des stéréotypes et l'analyse des mécanismes de reproduction et de changement du statut des femmes sont menées à l'intérieur de différents microcosmes selon des approches disciplinaires différentes. Ainsi seront abordées successivement les questions relatives au rapport femmes / société, femmes et famille, femmes et économie.

C'est à travers ces thèmes, que l'atelier se donne pour objectif de contribuer à l'évaluation des progrès réalisés par la promotion des femmes.

Si dans les textes fondamentaux (constitution, charte) les femmes font partie intégrante du développement de la société, d'autres textes (code de la famille) relayés par des pratiques et des vécus discriminatoires relativisent au plus haut point les principes de départ.

C'est certainement en matière de scolarisation que ces progrès sont les plus visibles. Le taux de scolarisation des filles âgées de 6 à 13 était en 1965-66 estimé à 32,3%, en 1979-80 à 65,7% en 1987 à 73% et de plus de 85% en 1991.

Indéniablement, malgré ce qui reste à réaliser, l'instruction aura de véritables brèches dans le système traditionnel de représentation où le statut d'infériorité est de fait imposé aux femmes.

Accordant plus qu'une fonction instrumentale à l'école, de jeunes lycéennes affirment « détester les jours où elles n'ont pas classé » c'est que cet espace de sociabilité leur permet d'échapper au quotidien routinier de la maison.

En 1991, dans la logique de la polygamie et de la tutelle à vie de la femme algérienne, les députés de l'assemblée populaire nationale vote une loi électorale permettant 4 procurations, remettant en cause les principes élémentaires de la citoyenneté.

Cette rencontre se tient dans un contexte caractérisé par le reflux, le désenchantement vis-à-vis de l'idéologie développemntaliste et des résultats concrets auxquelles sont arrivés différentes sociétés, accompagné de l'émergence de nouveaux projets se posant comme alternative face à l' « échec ».

C'est l'ampleur prise par les discours agressifs voire haineux envers les femmes, particulièrement dans les prêches et interventions publiques ces derniers années en Algérie qui est révélatrice du profond désarroi dans lequel se retrouve des hommes habituées à l'exercice sans réserve de leur autorité.

Si des changements en profondeur relatifs aux rapports homme/femme n'étaient pas perceptibles, on ne comprendrait pas

.

 $^{^1}$ Enquête menée auprès des lycéens et lycéennes de terminale, par nous-mêmes cf. Naqd n°5 (Avril-Août 1993).

[&]quot;تكراه حياتك، كمأ تقراش"

l'acharnement dont les femmes sont actuellement victimes focalisant l'essentiel des débats autour du projet de société. C'est que l'enjeu est de taille.

Alors même que la femme est travaillée durant toute son enfance, par un code d'honneur basé sur l'humilité, la discrétion (Satra) et l'obéissance (Tâa) elle est singulièrement fière lorsque sa propre fille arbore, Malgré tout, un caractère rebelle et insoumis.

Comment restituer ce vécu ambivalent fort de rejet et d'admiration (c'est elle qui tiendra tête à son père² d'où n'est pas absent le sentiment confus de revanche contre la Hogra et pour la réhabilitation. Ce sentiment n'est-il pas le signe avant coureur de l'émergence de nouvelles demandes sociales qui se greffent à une situation ancienne, mais qui a encore de beaux jours devant elle ; situation où les valeurs traditionnelles de « hchouma » et de Tâa sont encore fonctionnelles et trouvent écho dans toutes les générations. En fait, le projet matrimonial occupe une place centrale chez les femmes. C'est essentiellement autour de la fonction de maîtresse de maison que s'organise tout un système de référents valorisant bien évidemment celle qui conjugue « ordre » et propreté dans l'entretien de sa maison³.

Le taux extrêment faible de l'activité professionnelle féminine 8,8 % par rapport à l'ensemble des actifs ne prend pas en considération leur présence importante dans l'activité à domicile.

Ainsi, la société « se débrouille » pour imaginer, réaliser ou utiliser des solutions qui aboutissent souvent à une plus grande dépendance à la consolidation de la famille.

Les différentes interventions que nous présentons dans cette publication permettront la mise en exergue des effets induits d'une politique de développement sur la condition des femmes à l'issue de 30 ans d'indépendance.

Une partie des travaux de la matinée du 21 Octobre sera consacrée au travail de groupe avec les associations et les organisations en vue de dégager des propositions concrètes de prise

_

[&]quot;هي لغدي تخرج في بوها"

[&]quot;شد دار ها" ³

en charge d'un certain nombre de problèmes liés aux questions abordées ou non abordées durant cet atelier.

Il est symptomatique que nous ayons eu de grandes difficultés à couvrir certains thèmes. Les difficultés de promotion professionnelle, par exemple, à des postes de responsabilité sont à prendre en ligne de compte comme un des révélateurs de la situation sociale des femmes.

Il s'agira d'analyser ce qui, dans cet état de fait, relève de l'ordre patriarcal lié à un niveau de développement économique et social et ce qui relève du statut qu'accordent nos gouvernements aux femmes.

Le développement de la scolarisation, l'augmentation du nombre de femmes à l'Université, etc., sont autant de brèches ouvertes dans cet ordre.

Il ne saurait être question de faire une évaluation exhaustive des travaux de recherche déjà menés. De nombreux séminaires dont à titre d'exemple celui organisé en mai 1980 sur les femmes algériennes⁴, celui de juin 1987 sur « Femme, famille et société en Algérie »⁵, sur la folie au féminin, etc., sont autant de jalons.

Mais il est un fait reconnu aujourd'hui que les projets de transformations engagées au niveau central se trouvent dévoyés à cause de l'absence de données réelles fiables ou de leur non prise en compte lorsqu'elles existent.

Je souhaite un plein succès à nos travaux et remercie encore une fois tous les participants d'accepter, dans un contexte difficile et sur une question aussi sensible, de débattre sur les éléments de réflexion qui seront soumis.

Nouria BENGHABRIT-REMAOUN Directrice du C.R.A.S.C.

_

⁴ Université d'Oran – Cahier du CDSH : Actes des journées d'études et de réflexion sur les femmes algériennes 3-4-5-6 mai 1980.

⁵ Université d'Oran-URASC-Femme, Famille et Société en Algérie 2-4 Juin 1988.